

DES SERVICES EN LIGNE ADAPTÉS À CHAQUE PROFIL !



Noémie,
salariée

Après avoir obtenu de mon employeur un droit d'accès à la plateforme :

- ◆ Je consulte le e.catalogue formations.
- ◆ J'exprime mes souhaits de formation qui sont soumis directement à mon manager ou à mon décideur*.
- ◆ Mes souhaits sont enregistrés. Ils peuvent être consultés à tout moment et, le cas échéant, de nouveau proposés l'année suivante.



Vincent,
manager **

- ◆ J'analyse les besoins de formations individuels et/ou collectifs de mon service et je peux les compléter.
- ◆ Je consulte, si besoin, le e.catalogue formations.
- ◆ Je peux valider les souhaits exprimés et soumettre les formations retenues pour mon service à mon décideur*.



Isabelle,
décideur *

- ◆ Je détermine la période pendant laquelle les salariés expriment leurs souhaits. Je peux valider et enrichir les formations individuelles et/ou collectives identifiées. Je consulte, si besoin, le e.catalogue formations.
- ◆ Je simule mon budget formation et sa prise en charge par OPCA PEPSS/ACTALIANS.
- ◆ Je valide le plan de développement de compétences prévisionnel et je suis sa réalisation en temps réel.
- ◆ Je mesure les bénéfices de mon plan pour mon entreprise et j'identifie mes axes d'amélioration pour l'avenir.

* employeur, RH, responsable formation, etc.

** en l'absence de manager, les souhaits de formation sont examinés par le décideur.

